

PLAN DE PROTECTION

FOIRE D'AUTOMNE 26 SEPTEMBRE 2020

0. CONTEXTE

Les informations contenues dans ce document tiennent compte des décisions prises par la Confédération ainsi que de l'organe de conduite du canton de Fribourg en date du 7 septembre 2020. Des adaptations ou modifications sont possible jusqu'à la date de la manifestation.

Ce plan de protection accompagne l'autorisation délivrée par la Préfecture pour la tenue de la Foire d'Automne à Espace Gruyère.

1. HYGIÈNE DES MAINS



Il est important de se laver régulièrement les mains.

Mesures

Les personnes qui entrent dans le bâtiment d'Espace Gruyère se désinfectent les mains. Le désinfectant est mis à disposition par EG. L'organisateur est responsable de la mise à disposition de désinfectant dans les halles louées.

Une signalisation placée à l'entrée et à l'intérieur du bâtiment rappelle l'importance de l'hygiène des mains. De nombreux lavabos sont à disposition des exposants et des visiteurs, notamment dans les toilettes. Des distributeurs de désinfectant sont placés à proximité.

2. PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



La gestion du flux des visiteurs ainsi que des exposants est très difficile à gérer afin de garantir une distance sociale de 1,5m, c'est pourquoi :

Mesures

Port du masque obligatoire dès 12 ans et plus pour tous les déplacements à l'intérieur d'Espace Gruyère.

- Les visiteurs prennent leur masque depuis leur domicile.
- L'organisateur tient un stock de masque à disposition pour la vente (prix recommandé 1.-/pce).

Une signalisation placée à l'entrée ainsi qu'à l'intérieur du bâtiment rappelle que le port du masque est obligatoire lors de tout déplacement à l'intérieur.

3. NETTOYAGE

Nettoyer régulièrement et de manière adéquate les surfaces et les objets après utilisation, en particulier si plusieurs personnes les touchent.

Mesures

Le nettoyage des poignées de porte ainsi que des sanitaires doivent être effectué régulièrement. Il en va de même pour toutes les surfaces de contact : desk d'accueil / information, caisse. etc...

Dans la mesure du possible, il est conseillé de bloquer les portes en position ouverte.

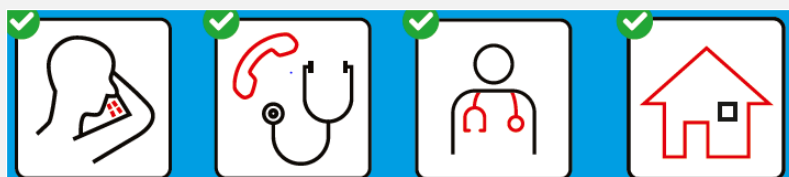
4. PERSONNES VULNÉRABLES OU ATTEINTES DE COVID-19

Mesures

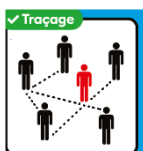
Les personnes dites à risque sont rendues attentives aux risques liés à leur présence sur les lieux de la Foire.

Pour autant que des signes visuels soient apparents, les personnes malades sont renvoyées chez elles et sont priées de suivre les consignes de l'OFSP (www.bag.admin.ch/isolation-et-quarantaine)

Une signalisation placée à l'entrée et à l'intérieur du bâtiment est affichée pour rappel, le personnel d'accueil se tient à disposition pour compléter si nécessaire l'information.



5. TRAÇAGE DES PERSONNES



Fournir ses coordonnées pour le traçage des contacts

Mesures

L'organisateur tient une liste de présence des exposants d'animaux. Liste selon inscription dans le catalogue.

Selon les exigences du moment, un traçage des visiteurs à l'aide de l'application OK-Resto doit pouvoir être possible. Si l'application est fournie par Espace Gruyère, l'organisateur engage le personnel nécessaire afin d'assurer le suivi de cette exigence. Si le contrôle des no de portable est exigé par les autorités, le coût des SMS y relatifs est refacturé à l'organisateur (0.07cts/SMS)

Si les visiteurs ne sont pas équipés d'un appareil compatible permettant l'utilisation de cette application, il sera nécessaire d'inscrire les coordonnées sur une liste nominative à disposition à l'accueil. (nom, prénom, no de téléphone)

6. CAPACITE D'ACCUEIL

La capacité d'accueil pour cette manifestation se base sur les exigences imposées aux centres commerciaux.

Mesures

Les surfaces louées et les zones mises à disposition des éleveurs et du public permettent d'accueillir un maximum de **900 personnes** simultanément.

7. RESTAURATION

Mesures

Une zone de restauration self-service avec consommation assise est prévue. La distance entre les tables sera adaptée aux exigences du moment. Une délimitation de la zone est prévue.

Les exigences du jour imposées par Gastro-Fribourg seront appliquées par Boccard Traiteur. Une signalisation à l'entrée de la zone est à prévoir.

Pour cette édition, afin de limiter les risques, il n'y aura pas de bar exploité par l'organisateur ou par Boccard Traiteur.

8. INFORMATION

Mesures

L'organisateur informe par courrier ou article dans la presse les exposants et visiteurs des mesures de protection imposées pour l'organisation de cette édition.

Le plan de protection est disponible sur le site internet de l'organisateur.

Pour cette édition, il ne sera pas fait de publicité dans la presse afin de limiter le nombre de visiteurs. Cette édition est avant tout destinée aux éleveurs.

ANNEXES

Annexe

Plan d'aménagement des halles

GESTION DU DOCUMENT

Le présent document correspond aux exigences de la Préfecture imposées le 7 septembre 2020 en lien avec l'organisation de manifestations à Espace Gruyère.

Ce document :

- | | | |
|---|---|------------------------------|
| ➤ A été établi par Espace Gruyère | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ➤ A été transmis aux organisateurs de la manifestation. | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| ➤ A été remis à Boccard Traiteur | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

INSTRUCTIONS

Chers exposants, chers visiteurs,

Nous avons hâte de vous revoir à BULLE pour notre FOIRE d'AUTOMNE, le samedi 26 septembre.

Cette année, en raison des mesures COVID-19, nous fonctionnerons un peu différemment mais nous sommes convaincus que nous pouvons organiser un événement réussi avec votre soutien. Veuillez noter les exigences suivantes (tenant compte des instructions de OFS, des autorités cantonales, FSEO/ FSEC, ainsi que le plan de protection établi par Espace Gruyère).

- **On ne se serre pas la main !**
- **Le port du masque est obligatoire sur tout le site d'Espace Gruyère**
- Des masques seront disponibles à l'arrivée des animaux et à l'entrée principale pendant la manifestation.
- Utilisez les désinfectants mis à disposition, nettoyez-vous les mains aussi souvent que possible au WC de EG ainsi qu'aux **deux lavabos disposés près des rings halle 050 et halle 030**
- A l'arrivée des animaux les ovins sont amenés dans la halle 030 uniquement par nos **GARDES**, les caprins sont amenés à leur place respective **un à un**, par l'éleveur en gardant les distances de rigueur (pas d'empressement aux portes, les horaires seront étendues).
- Dans les rings, respectez les distances d'après le concept de protection de FSEO/FSEC prévu pour les experts.
- Dès 8h30, et selon les exigences du moment, un traçage des visiteurs à l'aide de l'application OK-Resto serait mis en place, l'accès au marché n'est possible que par l'entrée principale avec collecte des coordonnées des visiteurs. Le personnel de l'organisation ainsi que les exposants d'animaux (2 personnes par adresse) seront préinscrits. Seul un accès contrôlé et une sortie séparée seront possibles. Si vous quittez le marché avant la fin de la manifestation (16:00), annoncez votre sortie afin de gérer nombre de visiteurs et vous sortir de la liste!
- Selon décision du médecin cantonal et les éventuelles directives sanitaires en vigueur ce jour-là, nous devons souligner que dans le cas d'un cas de corona ultérieur d'un visiteur (jusqu'au 6 octobre), vous pourriez être obligés de vous mettre en quarantaine.
- D'autre part nous nous abstenons de faire de la publicité en dehors de la presse régionale et agricole.

Nous comptons sur VOUS.

MERCI, grâce à votre compréhension et votre discipline, dans l'intérêt de la FOIRE d'AUTOMNE ainsi que pour chacun de nous.

Le comité d'organisation